

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Article 1. Désignation

Le CIRDD ALSACE est un centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances dont les statuts associatifs prévoient de délivrer des formations en lien avec son objet.

Son siège social est fixé au 8 rue Gustave Adolphe Hirn 67 000 STRASBOURG. Les locaux sont habilités à accueillir du public et sont accessibles aux Personnes à mobilité réduite.

Le CIRDD Alsace dispense des formations en Alsace.

Article 2. Objet

Sauf dispositions légales impératives contraires, les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les activités du CIRDD ALSACE. Toutes dérogations aux présentes conditions devront être constatées par écrit et notifiées par une personne habilitée à engager le CIRDD ALSACE.

Les commandes ne sont définitives qu'après avoir été confirmées par convention et signées par une personne habilitée à engager le CIRDD ALSACE. Le CIRDD ALSACE est dégagé de toute responsabilité en cas d'inexécution due à un cas de force majeure, une grève, un lock-out, etc.

Article 3. Devis et attestation

Pour chaque action de formation envisagée, un devis est adressé par le CIRDD ALSACE au Client. Un exemplaire dûment signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au CIRDD ALSACE dans un délai de 15 jours. Une convention de formation sera établie en retour. Une attestation de formation sera établie pour chaque stagiaire en conformité avec les feuilles d'émargement.

Article 4. Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant.

Sauf convention contraire et écrite, toutes les factures du CIRDD ALSACE sont payables par virement bancaire ou chèque à l'ordre du CIRDD ALSACE. Toute somme non payée à échéance entraînera une mise en demeure préalable à une action contentieuse. En cas de prise en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO), le client effectuera les démarches pour obtenir le remboursement. A défaut de prise en charge par l'OPCO, le Client devra régler la totalité du coût de la formation au CIRDD ALSACE. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le Client s'engage à régler le complément dû au CIRDD ALSACE.

Article 5. Conditions d'annulation ou de report

Toute annulation par le Client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation. Le report des actions sera proposé chaque fois que possible selon un calendrier à convenir. Aucune pénalité n'est pratiquée par le CIRDD ALSACE.

Article 7. Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des supports remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

La reproduction ou la diffusion des supports nécessitent un accord préalable du CIRDD ALSACE.



Article 8. Descriptif et programme de formation

Les programmes et déroulés de formation figurent dans les fiches de présentation fournies sur demande. Le CIRDD ALSACE se réserve le droit de les adapter aux besoins des stagiaires constatés en début de formation. Les écarts par rapport au programme initial feront l'objet d'un retour spécifique dans le bilan final réalisé pour le Client.

Article 9. Confidentialité et communication

Le CIRDD ALSACE, le Client et les stagiaires s'engagent à garder confidentiels les documents et informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus entre le CIRDD ALSACE et le Client ou pendant la formation.

Article 10. Protection et accès aux informations personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du Client et de le tenir informé des offres de service du CIRDD ALSACE. Conformément au RGPD n°2016/679 du 23 mai 2018,

les stagiaires et le Client disposent d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données à caractère personnel les concernant. Les demandes sont à envoyer par mail à contact@cirddalsace.fr. Aucune information n'est cédée à des tiers.

Article 11. Droit applicable et juridiction compétente

En cas de litiges, il sera recherché une solution amiable. A défaut les Tribunaux de Strasbourg seront seuls compétents pour régler le litige.

Mis à jour le 20/08/2020